

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 17 (1920)  
**Heft:** 9

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novelles.	L. FORESTIER, Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 5.10**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 6.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A.,**

**Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.**

---

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

Nº 9.

SEPTEMBRE 1920

---

SOMMAIRE. — Avis. — Assemblée générale. — Conseils aux débutants, par SCHUMACHER. — Concours de ruchers en 1919 (canton de Neuchâtel). — Repos, par Pierre ODIER. — Pesées de ruches sur balances en juin 1920. — Cours sur la loque, par SCHUMACHER. — Réfutation, par Ciprien MOSSU. — Les ouvrières pondueuses, par Jean AEBY. — Pillage, par A. LASSUEUR. — Elevage des reines, par A. LASSUEUR. — Réponses à la question n° 10, par Jean AEBY et P. GROBET. — Dons reçus. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

---

## AVIS

Les membres de la section du Val-de-Ruz (ct. de Neuchâtel) sont rendus attentifs par cet avis que la décision prise au mois de mai dernier dans une assemblée générale, de soulager les malades de l'hôpital de Landeyeux en leur donnant du miel ; n'est pas oubliée.

Donc toutes les personnes qui désirent que ce geste soit gracieux et dodu comme un beau rayon de miel, peuvent remettre ce que leur dictera leur bon mouvement chez M. John Matthey-Doret, pasteur à Fontaines, qui se fera un plaisir de le remettre à ces pauvres qui souffrent.

Quand l'assemblée a pris cette décision nous étions au début de la

récolte que nous attendions belle d'après ce que pouvions contempler. Un beau Val-de-Ruz, tout rouge de fleurs d'esparcette. Malgré la disette, ne restons pas insensibles.

*Le Comité.*

---

## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

### FÉDÉRATION VAUDOISE

#### Section de Lausanne et Environs

---

# ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

les samedi 25 et dimanche 26 septembre 1920.

---

### PROGRAMME

#### *Samedi 25 septembre*

- 10 h. Assemblée générale de la Fédération vaudoise à la Salle Jean Muret (Chaucrau).
- 12 h. Banquet à la Salle des 22 Cantons (Gare C. F. F.).
- 14 h. Assemblée de la Romande, Salle des 22 Cantons.
- 19 h. Banquet au Restaurant du Stand (Pontaise).
- 21 h. Soirée familiale au Stand.

#### *Dimanche 26 septembre*

(En cas de beau temps.)

- 10 h. Ouchy, départ en bateau pour le tour du Haut Lac.
- 12 h. arrivée au Bouveret. Dîner à l'Hôtel de l'Aiglon.

En cas de mauvais temps, le programme de cette journée sera modifié.

---

Le prix de la carte de fête est de 20 fr., donnant droit aux banquets, au coucher et à la promenade en bateau. Les adhésions, ainsi que le prix de la carte de fête, doivent être adressés aux Présidents de Sections avant le 15 septembre. MM. les présidents voudront bien envoyer leurs listes à M. Jaquier, président de la section de Lausanne, à Bussigny, avant le 17 septembre. Les coupons non utilisés de la carte de fête seront remboursés.

---

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR SEPTEMBRE

Vous serez certainement et joyeusement surpris en voyant la brièveté des conseils pour ce mois : le rédacteur fait partiellement grève ce qui n'empêchera pas le monde de tourner et personne ne se plaindra. Le motif de cette grève ? C'est que ceux qui n'auront pas fait ce qui était indiqué pour août devront le faire en septembre. Ce retard n'aura pas cette année du moins et par exception des conséquences trop fâcheuses, car nous avons constaté, pour ce qui concerne les stations de plaine, qu'il y avait encore beaucoup de couvain et d'œufs, grâce aux petits apports de chaque jour.

Cependant hâtez-vous maintenant de réduire le nid à couvain, en le débarrassant des rayons surnuméraires ou défectueux et donner les provisions nécessaires ; c'est un plaisir très relatif avec le prix actuel du sucre, mais il le faut si vous voulez voir prospérer votre rucher l'an prochain. Ne conservez pas de colonies faibles ou de reines inférieures ; elles sont causes de frais et peines inutiles. Quant aux essaims naturels ou artificiels, suivez-les encore en les stimulant, pour ne leur donner les provisions d'hiver que vers le milieu ou la fin de ce mois, afin de permettre encore l'extension du couvain qui donnera une forte et jeune population et capable de traverser victorieusement l'hiver.

La brièveté de ces lignes ne veut pas dire qu'il y a rien à faire ; relisez les conseils des années précédentes ou du mois d'août dernier ou mieux encore vos bons volumes d'apiculture.

*Schumacher.*

## CONCOURS DE RUCHERS EN 1919

(Canton de Neuchâtel)

### Rapport du président du Jury

C'est du 20 au 25 juillet qu'ont eu lieu les visites pour le concours de ruchers en 1919. Cette date avait été choisie afin de faire coïncider le voyage du Jury avec la réunion de Chaux-de-Fonds.

Pour accélérer le travail, les visites commencèrent le dimanche matin 20 juillet, pendant que les sociétaires, maugréant contre la pluie, se demandaient s'ils devaient quitter leurs lits pour se rendre au Saut-du-Doubs, lieu du rendez-vous général, ou attendre peut-être que les cataractes du ciel déversent assez d'eau pour les transporter sans aucun dérangement.

Le Jury a examiné 453 colonies, logées : 13 dans des ruches de

paille, 21 dans des Layens, 31 dans des Burky-Jeker, 35 dans des Borel-Petitpierre, 146 dans des Dadant-Type, 197 dans des Dadant-Blatt, puis 11 nuclei.

\* \* \*

Donc, le dimanche 20, nous étions à 9 heures à la Rançonnière, au rucher de M. Eugène Maire. Ce rucher comprenant huit ruches habitées, une ruche d'élevage et quelques ruches vides, est situé dans un joli emplacement, au soleil levant. Mais par parenthèse, le soleil se lève tard dans cette dépression de terrain où est construite l'usine électrique placée sous la direction de notre collègue.

Vingt ans de pratique apicole permettent à M. Maire d'obtenir de très bons résultats. Il a des ruches populeuses, des reines jeunes et bonnes, des alvéoles royaux qui lui donneront de bonnes mères pour les colonies dans le besoin, ou qui feront le bonheur des voisins dans la détresse. Les abeilles récoltent encore, pour essayer de réparer le vide causé par le premier prélèvement du miel ; elles sont douces et l'apiculteur les manie avec dextérité. Les habitations sont propres et bien entretenues. Il manque un maturateur pour compléter le matériel. La presse à cire fait également défaut. M. Maire met à profit ses heures de loisir pour améliorer son matériel et imaginer des perfectionnements qui facilitent son travail.

Le Jury lui accorde :

1. populations	9	5. habitations	10	9. miel	10
2. bâties	9	6. propreté	10	10. cire	9
3. reines, couvain	9	7. matériel	9	11. notes, comptabilité	10
4. provisions	8	8. manière d'opérer	10	12. ensemble	9

Total 112 points.

Diplôme de III<sup>me</sup> catégorie, médaille d'or.

\* \* \*

La distance de la Rançonnière aux Pargots, quartier des Brenets, est vite franchie en devisant d'apiculture et d'apiculteurs. M. Henri Burnier, employé aux douanes fédérales, s'occupe avec zèle de ses treize colonies, logées dans des D.-T. neuves, et placées en plein champ. Ce rucher offre un joli coup d'œil et il est en grande activité. L'apiculteur nous présente ses ruches avec calme et aucune avette ne vient effrayer les amateurs qui accompagnaient le Jury. Les ruchées ne nous satisfont cependant pas toutes, malgré les belles hausses qu'il y a encore à prélever. Les vieilles colonies, avec des mères de deux et même de trois ans, ont de belles populations ; mais les essaims, logés dès le premier jour, dans des ruches garnies de feuilles

gaufrées, ou même de simples cadres, ne sont pas assez chaudement installés et ne peuvent se développer normalement. Un nuclei, très faible, avec une bonne et jeune reine, a également trop d'espace. Le désir d'augmenter le nombre de ses colonies sans avoir recours aux achats, est très louable, mais il entraîne à des divisions qui nuisent aux colonies et au rendement. Nous recommandons à cet apiculteur de viser à la qualité des ruchées plutôt qu'à la quantité des colonies ; de suivre de plus près leur développement et surtout de ne diviser que les fortes populations.

Le matériel est loin d'être complet, mais comme M. Burnier fabrique lui-même ses instruments, nous ne doutons pas qu'il ne s'améliore avant peu. Les notes et la comptabilité sont assez bonnes et témoignent, ainsi que tout ce qui nous a été présenté, d'un grand désir de faire toujours mieux. Il lui a été accordé :

1. populations	7	5. habitations	9	9. miel	9
2. bâtisses	7	6. propreté	8	10. cire	7
3. reines, couvain	8	7. matériel	7	11. notes, comptabilité	8
4. provisions	8	8. manière d'opérer	7	12. ensemble	8

Total 93 points.

Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille de bronze.

\* \* \*

Aux Brenets encore, nous visitons le rucher de M. Francis Destraz, composé de huit colonies, logées en D.-B., plus quatre nuclei. Ce rucher nous suggère les mêmes remarques que le précédent, soit la trop grande division des ruchées et le trop d'espace donné aux populations. Les ruchées d'une année et de deux ans sont belles, les rayons en assez bon état. Ceux-ci sont presque complètement remplis de vivres non operculés, ce qui témoigne d'une grande activité chez les butineuses, mais aussi, vu la saison, la certitude que le sirop n'a pas été épargné. Cet apiculteur n'est pas encore très expérimenté ; mais il nous présente cependant ses ruchées sans nous attirer trop de piqûres, étant donné l'état peu favorable du temps. Il y a un peu de nervosité dans sa manière de faire.

Il lui est donné :

1. populations	9	5. habitations	7	9. miel	5
2. bâtisses	8	6. propreté	7	10. cire	8
3. reines, couvain	8	7. matériel	7	11. notes, comptabilité	7
4. provisions	9	8. manière d'opérer	7	12. ensemble	6

Total 88 points.

Diplôme de III<sup>me</sup> catégorie, médaille de bronze.

\* \* \*

Bien que les Crêts de la Sagne ne jouissent pas précisément du climat de la Côte d'Azur, et que la saison d'hiver y soit plus longue que dans les autres localités que nous avons visitées, l'ensemble de l'installation de M. Arnold Vuille n'en est pas moins remarquable. Cet apiculteur, chef de gare de son métier, a un penchant fort louable pour l'apiculture qu'il pratique en expert. Nous avons vu son rucher par le beau temps ; mais quelques belles photographies nous l'ont montré en plein hiver, avec environ 1 m. de neige.

Les dix-huit colonies de M. Vuille sont logées dans seize D.-T. et deux D.-B. ; la plupart isolées, les autres dans un ancien rucher utilisé également pour remiser le matériel. Cet apiculteur manie ses abeilles avec douceur et ses réponses nous prouvent qu'il connaît le point faible de toutes ses colonies. Nous constatons un apport assez considérable de miel brun, provenant, nous est-il dit, de la moutarde sauvage, abondante dans les environs. Ce miel cristallise rapidement. La première ruche examinée est faible, avec peu de vivres ; la seconde, un peu plus forte, n'a que peu à manger, malgré la hausse qui lui avait été donnée dans l'espoir d'une bonne récolte. Les ruches suivantes ont un peu plus de provisions, il en est de même des ruchettes, dont une est orpheline. Les habitations sont bien entretenues, le tout est propre. Le matériel, presque au complet, est fabriqué par l'apiculteur lui-même. Une belle provision de rayons, deux extracteurs, un maturateur, des notes pour chaque colonie et une comptabilité bien en règle, nous prouvent le goût de ce collègue pour ses bestioles. Son assiduité aux assemblées, aux conférences, son usage de la bibliothèque, font qu'on se trouve en présence d'un homme au savoir réel, sachant tirer parti de tout, et nous laissant entrevoir tout le miel qu'il récolterait dans une contrée plus favorisée.

Il lui est accordé :

1. populations	8	5. habitations	8	9. miel	10
2. bâtisses	8	6. propreté	9	10. cire	9
3. reines, couvain	9	7. matériel	9	11. notes, comptabilité	10
4. provisions	7	8. manière d'opérer	10	12. ensemble	9

Total 106 points.

Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille d'argent.

\* \* \*

Le but de la journée était de gagner Fleurier en nous arrêtant à la Sagne, aux Ponts-Martel et à Travers.

Trois apiculteurs des Ponts s'étaient inscrits pour le concours, soit MM. Hermann Sandoz, Ali Montandon et Ali Feutz.

L'apier de M. H. Sandoz compte quinze colonies logées dans des D.-B. et installées dans le jardin potager où elles ne gênent en rien à la culture. Ces colonies sont fort belles, avec une et même deux hausses, remplies d'un miel épais, provenant des champs de Bruyère qui couvrent les marais. Une de ces ruches, très populeuse, garnie de vivres, a donné quatre beaux essaims sans paraître affaiblie. Les essaims sont bien soignés, aussi sont-ils en pleine prospérité. Cet apiculteur, pour qui le revenu de ses abeilles est chose accessoire, est un amateur comme nous aimerais en rencontrer beaucoup. Son matériel, où manquent le maturateur et la presse à fondre la cire, est en très bon état ; les notes et la comptabilité font à peu près défaut ; mais nous pouvons cependant vérifier que l'état civil de chaque colonie est bien connu et que tout ce qui concerne l'apiculture pratique lui est familier.

Il lui est donné :

1. populations	10	5. habitations	9	9. miel	10
2. bâtisses	8	6. propreté	10	10. cire	9
3. reines, couvain	10	7. matériel	7	11. notes, comptabilité	5
4. provisions	9	8. manière d'opérer	10	12. ensemble	9

Total 106 points.

Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille d'argent.

\* \* \*

Le rucher de M. A. Montandon, comprenant dix-huit D.-B. et six ruchettes, est étagé sur le flanc de la colline. Cet apiculteur, inspecteur régional pour la loque, examine ses abeilles en praticien consommé, comprenant à merveille les travaux à exécuter pour satisfaire à leurs besoins, aussi son rucher se ressent-il de ses connaissances, mises fort judicieusement en pratique.

Après un minutieux examen, il lui est donné :

1. populations	9	5. habitations	9	9. miel	10
2. bâtisses	9	6. propreté	9	10. cire	9
3. reines, couvain	10	7. matériel	8	11. notes, comptabilité	8
4. provisions	8	8. manière d'opérer	9	12. ensemble	9

Total 107 points.

Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille d'argent.

\* \* \*

L'exploitation de M. A. Feutz, peu éloignée des deux précédentes, ne se compose que de sept colonies, logées en D.-B. Cet apiculteur,

qui pourra devenir habile, manque encore un peu d'expérience, malgré son habileté auprès des insectes. Les bons conseils de ses deux voisins nous paraissent être pour quelque chose dans la bonne tenue de ses ruches et le soin apporté à l'élevage des jeunes reines. Le miel n'est point encore prélevé. Les ruches sont populeuses. Nous remarquons dans l'une une cellule royale greffée l'avant-veille. Un essaim artificiel datant de quinze jours, va très bien. Les rayons laissent à désirer dans quelques ruches ; il faut qu'il en soit construit de nouveaux chaque année. Le matériel n'est pas complet, mais les voisins prêtent à M. Feutz ce dont il a besoin. Les notes et la comptabilité se réduisent à peu de chose.

Nous lui accordons :

1. populations	8	5. habitations	9	9. miel	10
2. bâties	7	6. propreté	9	10. cire	6
3. reines, couvain	9	7. matériel	5	11. notes, comptabilité	5
4. provisions	6	8. manière d'opérer	8	12. ensemble	6

Total 88 points.

Diplôme de III<sup>me</sup> catégorie, médaille de bronze.

\* \* \*

Le rucher de M. Georges Grisel n'est point à son domicile à Travers, mais à quelque dix minutes au-dessus du village ; il a cependant cinq colonies chez lui, logées dans de vieilles ruches Borel-Petitpierre. Le rucher, nouvellement construit, ne renferme encore que huit D.-B. L'emplacement choisi pour y placer le pavillon est entouré de futaines ; il paraît convenir aux abeilles qui y prospèrent bien. Cet apiculteur inspecteur régional, est animé d'un grand désir de faire toujours mieux. Ses abeilles nous reçoivent plutôt mal que bien. Malgré cela, nous constatons que les colonies sont fortes et que le couvain se développe normalement, mais que les provisions diminuent grand train. Il en est de même chez un essaim récolté auparavant. La provision des rayons est grande, mais comme ils proviennent de divers achats, beaucoup sont à réformer. M. Grisel fabrique lui-même son matériel et le complète peu à peu ; il lui manque un maturateur et une presse à fondre les rayons. Chaque ruche a son carnet contenant des annotations. Comptabilité. Quelques ruches n'ont reçu que des demi-hausses parce qu'elles n'étaient pas assez fortes au moment de la récolte. Cette idée de donner des hausses de cinq à six rayons à certaines ruchées, nous paraît assez heureuse. Les colonies logées dans les ruches U. B. P. P. (Ulysse Borel Petitpierre) sont belles.

Il lui est octroyé :

1. populations	9	5. habitations	6	9. miel	8
2. bâtisses	6	6. propriété	7	10. cire	8
3. reines, couvain	8	7. matériel	8	11. notes, comptabilité	10
4. provisions	7	8. manière d'opérer	8	12. ensemble	7

Total 92 points.

Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille de bronze.

\* \* \*

Nous quittons Fleurier de bonne heure le lendemain pour nous rendre à la Montagnette, où est situé le rucher de M. Edouard Yersin, lequel, absent et prévenu la veille, nous y a donné rendez-vous.

Le rucher, comprenant 21 colonies, est réparti en deux pavillons, plus quelques ruches isolées. Il y a là neuf D.-B. et douze U. B. P. P. M. Yersin possède en outre seize autres colonies à Fleurier, ce qui lui donne un total de trente-sept ruches à soigner. Cet apiculteur qui sait que « *Apprendre coûte et savoir vaut* », a appris et met en pratique ce qu'il sait. Son rucher peut être cité comme modèle, et nous donnerions beaucoup pour que certains de nos collègues, imbus de leur science et fiers de leurs installations, puissent visiter celle-ci. Ils pourraient *peut-être* y apprendre quelque chose.

Chaque ruchée a son état civil, soit son carnet d'annotations, régulièrement tenu ; les habitations, neuves pour la plupart, présentent un aspect qui réjouit l'œil. Lorsque les ruches sont ouvertes, nous pouvons constater qu'elles sont souvent visitées, car on n'y rencontre aucun pont de cire. Les rayons sont éliminés pour peu qu'ils soient défectueux. L'apiculteur opère avec douceur, aussi les insectes ne montrent-ils, durant toute la visite, aucune disposition hostile. Les populations sont fortes et le couvain à l'avenant. Les rayons sont recouverts de planchettes en été et de nattes en hiver ; celles-ci sont actuellement remisées sur des rayons *ad hoc*, situés à portée, en-dessus des habitations. A l'altitude du rucher, la récolte dure encore, aussi les provisions sont-elles abondantes en nectar nouveau comme en miel operculé. Les essaims, naturels et artificiels, sont minutieusement suivis et fort beaux. Les reines, renouvelées tous les deux ans, sont prolifiques. Le matériel est au complet et en très bon état. Nous admirons diverses petites inventions, ainsi que nous l'avons déjà fait ailleurs et comme nous aurons encore l'occasion de le faire. Ce sont d'ingénieuses petites choses qui facilitent le travail et pour lesquelles nous félicitons nos collègues neuchâtelois. Ayant l'habitude de travaux minutieux, ils reportent une partie de leur habileté sur les abeilles, qui s'en trouvent bien. La comptabilité du rucher de M. Yersin, tenue depuis sa fondation, est en ordre parfait.

Le Jury accorde :

1. populations	9	5. habitations	10	9. miel	10
2. bâtisses	10	6. propreté	10	10. cire	10
3. reines, couvain	9	7. matériel	10	11. notes, comptabilité	10
4. provisions	10	8. manière d'opérer	10	12. ensemble	10

Total 118 points.

Diplôme de 1<sup>re</sup> catégorie, médaille d'or (médaille de la Fédération agricole).  
*(A suivre)*

### REPOS!...

Il fait chaud au rucher comme ailleurs ; la récolte, est terminée, les abeilles semblent envahies d'une inactivité somnolente massées sous le porche de leur ruche. C'est à peine si quelques-unes rompent le silence, volent de temps à autre autour des entrées comme pour susciter un peu de désagrément dans les groupes endormis telle une sentinelle de goguette qui crierait : « aux armes la garde ! » Mais aucune ne s'y laisse prendre, elles ont plutôt l'air de dire à ces agitées : « au nom du ciel laissez-nous la paix, nous avons bien travaillé et voulons aussi prendre un peu de repos ! » Dans les prés les rares fleurs échappées à la faulx, « assommées » elles aussi par un soleil de plomb, n'offrent aucun nectar, pourquoi les chicaner ?

Et je me reporte vers cette période d'activité débordante où tout ce petit monde tendu dans un suprême effort amassait il y a quelques jours encore et sans perdre un instant, les trésors que lui dispensait la nature, c'est à peine si les butineuses se sont un peu fâchées lorsqu'une main étrangère a prélevé le surplus de leur trésor ou même de leur nécessaire. La récolte a été faible et il leur a fallu travailler beaucoup, commencer tôt la journée et la finir tard ; être prises par l'orage ou même par un brusque retour de froid en rase campagne ; connaître l'angoisse d'un retour incertain à la ruche alors que chargées de leur précieux fardeau, le vent s'est levé âpre et violent sans égards pour leurs efforts, sans pitié pour leur faiblesse. Songe-t-on à toutes celles qui après avoir échappé à de nombreux ennemis, ou s'être longtemps, peut-être débattues, les pattes embarrassées de pollen, dans de traîtreuses toiles d'araignées, ont pu rejoindre leur demeure et sont cependant parties sans hésiter à peine le produit de leur labeur déposé dans leurs rayons dorés ?

Hommage enfin aux victimes de leur devoir qui ont succombé, épuisées de travail le long du chemin, laissant aux plus jeunes le soin de leur succéder dans leur tâche désintéressées. ...Il fait chaud, au rucher comme ailleurs, les abeilles ont bien mérité quelques heures de repos...  
*Pierre Odier.*

## Pesées de ruches sur balances en juin 1920.

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation		Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette	
			Grammes					Grammes	
Bramois (Valais)	501	D.-T. moyenne	11300	2500	1700	23		8800	
Outre-Vièze "	401	D.-B. très forte	12850	3650	2000	27		9200	
Bulle (Fribourg)	780	" forte	2500	2000	600	29		500	
La Sonnaz "	475	B. J. bonne	4300	2400	700	3-9		1900	
Dompierre "	475	D.-B. moyenne	2000	5150	400	3		—	
Conches (Genève)	430	D. (13 <sup>e</sup> ) faible	2450	1750	1300	14		700	
Châtelaine "	430	D.-B. moyenne	3700	2300	500	9		1400	
Sullens (Vaud)	608	" moyenne	2200	3800	1000	3		—	
Vuibroye "	760	" bonne	800	3400	800	3		—	
Chavannes <sup>s</sup> /Laus <sup>ne</sup> .	385	" bonne	4200	4200	1700	26		—	
L'Abergement		" moyenne	12800	5700	2300	7		7100	
Coffrane (Neucha <sup>tel</sup> )	800	D. (13 <sup>e</sup> ) bonne	13500	10400	3300	3		3100 <sup>1</sup>	
Cernier "	834	D.-B. forte	21600	8170	4150	7		13430	
Buttes "	700	" bonne	33800	3370	3500	21		30430	
Le Locle "	915	" bonne	12650	3400	1550	21		9250	
Tavannes (J.-B.)	761	" moyenne	8650	1200	1000	3-27		7450	
Cormoret "	711	" bonne	15900	3300	1800	3		12600	
Courfaivre a)	474	" moyenne	3900	2900	1000	3		1000	
" b)	"	" bonne	3650	3400	1400	3		250 <sup>2</sup>	

(1) Donné un essaim de 3300 le 13.

(2) Donné un essaim primaire qui a été rendu le 11, essaim secondaire perdu le 14 déjà.

## COURS SUR LA LOQUE

---

Ce cours, organisé par le Comité de la Fédération vaudoise a pleinement réussi. Environ 60 participants ont écouté avec l'intérêt le plus soutenu l'exposé très clair, fort bien condensé, du Dr Morgenthaler de la Station du Liebefeld. Au moyen de graphiques coloriés, nous avons pu nous rendre compte de la marche et des divers aspects des maladies des abeilles. Des préparations microscopiques nous ont montré par les microscopes de la Station du Champ de l'Air le grouillement des différents bacilles.

Le Dr Morgenthaler s'est efforcé de répondre à toutes les questions qui lui ont été posées. La situation actuelle de la lutte contre la loque peut se résumer ainsi : les agents chimiques sont généralement inefficaces, l'abeille dans ses divers stades de développement étant plus sensible à ces agents que les bacilles eux-mêmes qui leur résistent — ces divers désinfectants restent cependant des moyens préservatifs dans une certaine mesure. C'est du côté physiologique et physique qu'il faudra chercher à lutter contre tous les ennemis de l'abeille et spécialement contre la loque.

L'après-midi c'était la partie pratique — M. Borgeaud, inspecteur cantonal, avait fait apporter des ruches et des rayons loqueux. Il nous a montré le grand danger des vieux rayons provenant de ruches mortes et conservés dans des galettes, où les spores de la loque peuvent garder leur virulence pendant des années et redevenir des foyers d'infection. Il a passé aux vapeurs de soufre une colonie loqueuse (ruche de paille) et nous a montré des rayons sains en apparence, mais atteints cependant de la terrible maladie. Cette démonstration pratique a été suivie d'un exposé très vivant des nombreuses expériences de l'inspecteur cantonal et d'une vue d'ensemble de la situation dans le canton. Il décrit les mesures prises et à prendre et indique les diverses façons de reconstituer un rucher détruit par la loque. Nous espérons que ces deux travaux seront publiés car ils fourmillent de renseignements précieux fort peu connus du plus grand nombre des apiculteurs.

M. Gallandat, chef du service sanitaire cantonal assistait à cette séance et a bien voulu assurer les apiculteurs de l'appui du gouvernement vaudois. Quelques délégués du Valais et de Neuchâtel nous avaient honorés de leur présence.

Grâce au dévouement du Comité de la Fédération vaudoise tout était très bien organisé et les remerciements qui lui ont été adressés étaient certes bien mérités. MM. Porchet, président, et Valet, secrétaire, ont surtout droit à la reconnaissance de tous les participants à ce cours. Nous

n'avons qu'un seul regret, c'est qu'un tel enseignement théorique et pratique ne puisse être donné partout, dans toutes les régions de notre canton, car il serait d'une nécessité urgente pour arriver à lutter efficacement contre la loque et ses ravages.

*Schumacher.*

## RÉFUTATION

A la page 171 du *Bulletin* (N° d'août) nous lisons un article intitulé : « Des influences de la pression atmosphérique sur le développement des hyménoptères.

Entre autres, nous y lisons à la page 173, premier alinéa : « Qui nous dit que ces accidents atmosphériques, ne sont pas les points de départ de loque et autres maladies, car il n'est pas difficile de se rendre compte que ces nymphes mortes dans les cellules entreront en putréfaction et serviront de pâture et de culture aux microbes de la loque qui se rencontrent un peu dans toutes les ruches sous forme de spores et qui n'attendent que l'occasion de se fixer sur les cadavres pour se multiplier rapidement. »

Je suis dans ma vingt-deuxième année d'expérience apicole et jamais je n'ai constaté qu'une certaine quantité de couvain ait pu périr par suite de la forte pression atmosphérique.

Il est vrai que l'on peut constater des nymphes mortes. Quel naturaliste pourra expliquer la vraie cause de ces mortalités peu nombreuses fort heureusement. Selon mon expérience, il y a assez souvent du couvain qui peut périr par anomalie ou défaut de rusticité ou de nourriture.

Si, c'était la pression atmosphérique qui fasse périr les chrysalides, il se présenterait des quantités notables de couvain péri à la fois pendant l'été, où, il y a quelque cinquante à soixante mille cellules occupées par du couvain.

En conclusion, puisque la durée d'incubation et développement du couvain dure 18 à 21 jours ; en prenant 20 jours pour moyenne, et faisant le compte des éclosions journalières, nous arrivons à près de 3 mille éclosions. Donc au moment d'une forte pression, il devrait y avoir 3 mille nymphes pérées qui doivent être sorties des cellules et être évacuées, ce qui donnerait des monceaux de chrysalides et de nymphes.

Selon l'auteur de cet article, les nymphes pérées par une forte pression atmosphérique, pourraient être le point de départ de la loque.

A cela, je réponds par une dénégation formelle car le microbe de la loque, s'il est présent, n'attend pas qu'il y ait du couvain péri, pour

se développer et multiplier. Les spores et bacilles de la loque préfèrent se multiplier sur du couvain vivant, car le gigot est bien meilleur !

Depuis passé vingt ans que j'élève des abeilles, il ne s'est pas passé une année sans que j'aie vu du couvain périr par refroidissement ou abandonné par défaut d'abeilles. Je donnais ces rayons de couvain à de fortes colonies pour sortir ce couvain péri et jamais la loque ne s'est déclarée dans mon rucher. Pourquoi ? parce que le microbe de la loque n'était pas en présence.

Selon l'auteur signé C. D., les microbes de la loque se rencontrent un peu dans toutes les ruches sous forme de spores pour attendre l'occasion du couvain mort pour se développer.

Si cette version était un dixième vrai, depuis longtemps il n'y aurait plus d'abeilles sur notre pauvre Globe.

Fort heureusement que la loque tend à disparaître grâce aux inspections et traitements énergiques des employés chargés de la désinfection des ruchers.

Beaucoup d'apiculteurs attribuent la loque, au refroidissement du couvain, à la malpropreté ou à d'autres causes. A ceux-ci je puis dire que leurs suppositions sont sans fondements.

Ils auraient raison et seraient bien fondés dans leurs opinions si la loque sous forme de spores résidait à l'état endémique dans les ruches, ou, si la loque était spontanée. Mais ce n'est pas le cas.

En conclusion, la loque ne se déclare dans une ruchée que par l'apport d'une infection qui se développe sur du couvain sain, le rend malade et fait périr en fin de compte, par la multiplication intense des microbes qui se fait si rapidement sur la larve ou la nymphe atteinte.

Etant intéressé dans la lutte contre la loque, je ne pouvais laisser passer l'article incriminé sans lui infliger une réfutation bien méritée.

Et je me signe, non, par des initiales, mais en toutes lettres

*Cyprien Mossu,*  
Inspecteur de ruchers du district de la Glâne,  
Canton de Fribourg.

(Réd.) — En remerciant M. Mossu de sa mise au point dictée par une vieille expérience, nous constatons qu'il prête à M. C. D. des affirmations, alors que dans l'article incriminé, il n'y a que des suppositions, erronées c'est vrai, mais c'est souvent par hypothèses que les sciences, même les sciences exactes, font des progrès — car l'hypothèse ouvre de nouveaux horizons et amène parfois les découvertes les plus précieuses —. En outre, de la discussion jaillit la lumière.

---

## LES OUVRIÈRES PONDEUSES

Une colonie peut devenir bourdonneuse de trois façons différentes :

- 1<sup>o</sup> Par une reine usée, ayant épuisé sa réserve de substance féconde du mâle.
- 2<sup>o</sup> Par une jeune reine non fécondée, ou accouplée avec un mâle infécond.
- 3<sup>o</sup> Par des ouvrières pondeuses.

Lorsqu'une colonie est orpheline depuis quelque temps, trois semaines au moins, les ouvrières désespérées, voyant arriver la ruine de la maison tentent un dernier effort pour propager leur espèce, quelques-unes d'entre-elles se mettent à pondre par parthénogénèse des œufs non fécondés d'où ne naissent que des mâles, les abeilles essayent de faire des reines avec ces œufs mais elles n'y arrivent pas, ce qui est une des preuves qu'il y a bien deux espèces d'œufs.

Le principal est de savoir ce qu'il faut faire en présence d'une colonie avec des ouvrières pondeuses. N'essayez pas d'y introduire une reine selon la manière habituelle, neuf fois sur dix elle sera tuée.

Le seul remède qui m'ait réussi est le suivant :

Secouez toutes les abeilles dans la ruche, entièrement sur cire gaufrée, prenez une bonne reine fécondée, dans une de vos ruchettes, jetez-là dans la masse bruissante de vos abeilles, placez le nourrisseur matelas et le même soir nourrissez copieusement, quelques jours plus tard vous constaterez du beau couvain.

Ce même procédé, de rendre à l'état d'essaim avec changement de reine est excellent pour redonner de la vie à des colonies abatardies et peu actives, à la condition de nourrir avec du bon sirop.

*Jean Aeby.*

## PILLAGE

Dans mes ruchettes de fécondation, je remarquais qu'il y en avait deux qui n'allait pas comme j'aurais voulu, une devint orpheline, l'autre ne se décidait pas à faire son tour de noces. Visitant rapidement ces ruchettes, chaque matin de beau temps, simplement pour voir à quoi en était la fécondation, je ne pris pas garde tout de suite au motif de ce retard.

Il fallut quelques jours de froid et de pluie, après lesquels je trouvais ces deux ruchettes engourdis et presque mortes, pour me faire ouvrir les yeux. Comme je donnais à toutes chaque soir, un quart de verre de sirop, je ne pouvais supposer qu'elles mourraient de faim,

c'était pourtant le cas et je n'y comprenais rien, toutes les autres ayant suffisamment pour supporter quelques jours de réclusion.

Le soir, je leur donnais à manger, le lendemain à midi, de nouveau à sec, c'est alors que je pensai au pillage et me mis à observer de près ce qui se passait... Dès le matin, sans tambours ni trompettes, méthodiquement et froidement, les pillardes venaient emporter ce que ces ruchettes avaient emmagasiné pendant la nuit et vu le peu que je donnais, cela se passait gentiment, presque sans bruit ni excitation.

Pour empêcher cela, j'essayai plusieurs moyens, pendant deux jours je fermai complètement ces deux ruchettes et lorsque j'ouvris, le pillage recommença. Découragé, je démontai l'orpheline et j'allais en faire autant avec l'autre, lorsque je songeai qu'après celles-ci, elles s'attaqueraient aux autres ruchettes, et qu'au lieu de leur céder la place, je ferais mieux de chercher un moyen de les empêcher.

J'essayai plusieurs moyens pour finir par tomber sur le bon, et je vis avec plaisir la police recommencer à se faire et quelques heures après tout allait pour le mieux, il y avait même à rire en voyant les pillardes se casser le nez sur le premier poste de garde ; quelques-unes réussissaient à passer, mais au second la danse commençait, elles étaient reconduites avec les honneurs habituels que font aux pillardes les abeilles d'une forte ruche.

Cet appareil peut se placer aussi bien devant une ruche que devant une ruchette et les apiculteurs qui voudraient en faire n'ont qu'à me demander le modèle. (Voir aux annonces.)

J'ai ensuite poussé l'expérience plus loin, en plein jour, j'ai nourri quatre ruchettes, dont une rendue orpheline, la reine étant fécondée.

La N° 1, pillée auparavant, avait l'appareil « Sécuritas » tout se passa bien ; le pillage commença avec les trois autres. A midi, je mis le « Sécuritas » au N° 2 et à 13 heures, le pillage était presque arrêté complètement. Par contre, avec les deux dernières, ça prenait des proportions inquiétantes. Je fermai complètement ces ruchettes pendant quelques minutes, puis, j'ouvris pour laisser sortir les pillardes qui étaient dans la ruche, après avoir fumé celles qui essayaient d'entrer ; je répétai plusieurs fois cette manœuvre et plaçai ensuite les « Sécuritas ». L'effet fut concluant ; à 15 heures, lors même que le nourrissement continuait, tout était à peu près calme dans ces ruchettes, devant les « Sécuritas », la danse continuait jusqu'au soir, mais les quatre nucléis étaient « maîtres chez soi ».

Aujourd'hui, toutes mes ruchettes ont des provisions et personne ne peut y toucher. Pour les jeunes apiculteurs qui me liront, j'ajouterais que l'expérience ci-dessus ne doit pas être prise pour une règle, même

avec le « Sécuritas », il ne faut pas nourrir ses ruches pendant le jour, et encore moins des ruchettes. En apiculture, plus qu'ailleurs, « prévenir vaut mieux que guérir ».

Ste-Croix, le 18 août 1920.

*A. Lassueur.*

## ÉLEVAGE DE REINES

En lisant le *Bulletin*, on constate que la question de l'élevage des reines est toujours à l'ordre du jour. Il semble cependant qu'en apiculture il n'y a plus de secrets, nos maîtres nous ont enseigné comment il faut faire pour obtenir des reines et dans le dernier *Bulletin*, un collègue américain nous dit qu'il en a élevé six cents l'année passée, on nous montre même comment on doit s'y prendre pour prélever des larves, les placer, etc., etc.

Tout cela est très joli... pour les professionnels, qui ont plusieurs ruchers et tout un matériel à leur disposition, mais pour le simple apiculteur-amateur, ne possédant que quelques ruches qu'il visite de temps à autre et qui a son temps pris ailleurs par ses occupations professionnelles, la question est joliment changée.

Je suis de ces amateurs, aimant les abeilles, passionné pour découvrir leurs secrets, observant le plus possible et admirant leur organisation, leurs habitudes et leur instinct, voyant en elles une des plus admirables manifestations de la nature, à portée de tous ceux qui veulent bien se donner la peine d'observer.

Depuis bien des années, la reine m'attirait ... mais je n'osais pas crocher à ce morceau royal. Le temps, les connaissances semblaient me manquer et les piqûres qu'il faut supporter pour l'étude à fond d'une ruche ébranlaient ma résolution, renvoyée chaque année, de faire de l'élevage.

Pour changer mes reines et sélectionner, je me bornai à prendre, chaque année sur la fin de la récolte, la reine de ma meilleure colonie et je la donnais à la colonie qui s'était montrée la moindre du rucher, après avoir enlevé la reine que je tuais.

Au moment propice, si le temps le permettait, je cueillais quelques cellules royales pour remplacer quelques reines dans d'autres ruches et ainsi ne pas conserver des grand'mères.

A vrai dire, cela n'allait pas toujours comme je voulais. Certaines années tout réussissait et allait pour le mieux sans accroc, d'autres fois suivant les circonstances atmosphériques, la récolte, tout allait de travers. Une année, par exemple, ma meilleure reine fut tuée et sa colonie après un élevage de reines, devint orpheline, avec abeilles pondeuses.

En 1917, au commencement de septembre, il me fallait deux reines, j'écrivis à tous les fournisseurs que je connaissais et même à des collègues, personne ne put m'en fournir. Je réunis ces colonies à d'autres et me promis que c'était la dernière année que j'arriverais à l'automne sans avoir une réserve de reines à ma disposition, et si possible en conserver jusqu'au printemps.

En 1918, je commençais l'élevage royal, c'est à ce moment que je vis qu'entre la théorie et la pratique, dans ce domaine en particulier, il y a une sensible différence.

Il est excessivement facile de faire construire des cellules royales à une ou plusieurs colonies, autre chose est d'amener une reine fécondée sélectionnée et éprouvée, et autre chose encore est de la conserver pendant des mois. Aujourd'hui, 20 juillet, à côté de mes vingt colonies, j'ai en réserve vingt-cinq reines provenant toutes de cellules royales d'essaimage naturel et de colonies de choix, n'en ayant pas d'autres. Dès qu'une reine ne répond pas à mon idée pour la ponte, elle est sacrifiée et n'hiverne pas, et ce printemps plusieurs collègues sont venus en mars, chercher une reine pour sauver une colonie orpheline, en attendant les essaims naturels pour la renforcer.

Dans un prochain numéro, je mettrai les lecteurs du journal au courant des expériences que j'ai faites dans ce domaine, en particulier sur le matériel nécessaire, réduit à sa plus simple expression. Il est bien entendu que ces lignes s'adressent à des apiculteurs amateurs, ayant peu de temps à consacrer à leurs abeilles, avec des ruchers en plein air et qui pourront aussi, sans frais, avoir leur réserve de reines en automne.

Ste-Croix, le 21 juillet 1920.

(A suivre).

*Aug. Lassueur.*

## RÉPONSES A LA QUESTION N° 10

Certains apiculteurs de ma connaissance confectionnent le sirop en versant l'eau bouillante sur le sucre. Pour ma part, j'estime qu'il est préférable de faire cuire le sucre avec l'eau pendant cinq à six minutes ; pour la dose je prends vingt litres d'eau pour trente kilogrammes de sucre plus une bonne poignée de sel. Souvent on exagère la dose de sel, dernièrement, j'ai vu nourrir des abeilles avec une drogue qui ressemblait plus à de l'eau salée qu'à du sirop. Dans tous les cas il ne faut pas songer à faire du sirop avec de l'eau tiède.

*Jean Aeby.*

\* \* \*

Je fabrique le sirop pour nourrissement en versant de l'eau chaude sur le sucre, une fois un peu fondu j'y ajoute de l'eau froide. Cette manière de procéder est très pratique.

L'hivernage se fait très bien et n'ai pas constaté de diarrhée depuis que je fais le sirop de cette façon.

*P. Grobet.*

## DONS REÇUS

*Pays envahis* : M. Jaccard, Arnex, 2 fr. — Apiculteurs de Poliez-Pittet, 10 fr. — Total à ce jour : 1914 fr. 95.

*Bibliothèque* : M. Staudenmann, Gimel, 5 fr. — M. Jaccard, Arnex, 2 fr. — Anonyme, 5 fr.

Nos meilleurs remerciements. La liste de souscription pour les Pays envahis sera close prochainement.

*Schumacher.*

## NOUVELLES DES SECTIONS

### *Fédération des Apiculteurs jurassiens*

Dimanche, le 4 juillet écoulé, les apiculteurs du Jura étaient réunis en assemblée générale à la salle communale à Saignelégier.

Une centaine d'apiculteurs venus du Jura entier remplissaient la salle. A 10 h. 3/4 notre honorable président ouvrait la séance en souhaitant une cordiale bienvenue à tous ses amis et collègues présents.

Le protocole de la dernière séance est adopté.

M. Meyrat, instituteur à Orvin, préposé à l'assurance contre la loque, fait un rapport intéressant sur la marche financière de la caisse. Il engage en outre les retardataires de s'acquitter de leur dû dans le plus bref délai.

Nous avons eu le plaisir d'entendre une magnifique récapitulation des différentes sortes de cire, et de leur emploi par nos ancêtres, par M. Gigon, instituteur à Chevenez. Une trentaine d'échantillons divers de ces produits, apportés par notre conférencier, passèrent devant nos yeux. Ce résumé clair et précis nous a démontré tous les avantages que l'homme peut retirer de la cire, et toute la valeur pharmaceutique de ces produits. Nous ne pouvons que remercier notre collègue pour son travail qui a demandé bien des jours de recherches.

Une presse à feuilles gaufrée, faite de ses mains, par un apiculteur de l'Ajoie a vivement intéressé l'assistance.

M. Gauthier, de Cortébert, nous entretient longuement sur les avantages qu'offre sa ruche dite « Progrès ».

M. Greppin, de Alle, à son tour veut aussi le bien-être de nos chères abeilles avec sa ruche, munie de cheminées d'aération, qui dissipent toute l'humidité que nous trouvons au printemps dans nos ruches.

Les deux ruches présentent de grands avantages au point de vue de l'hygiène et du bien-être de leurs occupantes. Nous ne pouvons que remercier nos conférenciers, et c'est avec regret que nous nous voyons obligés de terminer la séance.

Il est 12 h. ¼, c'est l'heure d'aller dîner. Par une pluie assez forte nous nous rendons aux Pommerats, où notre collègue M. Froidevaux, nous a servi un dîner extra. Toutes nos félicitations à M. Froidevaux.

Pendant le dîner qui dura jusqu'à 4 h. 15, chant, musique, etc., se suivirent. Tout le monde se rendit ensuite à Saignelégier soit par autos, soit à pied, d'où chacun repartit par le train, avec un excellent souvenir de cette belle journée, passée ensemble sur ces belles Franches-Montagnes.

J. W.

---

### Section Jura-Nord

Dimanche, le 10 août, les apiculteurs du Val-Terbi, au nombre d'une vingtaine, étaient réunis au Restaurant de l'Union à Vicques.

M. Walther nous donne des explications sur l'organisation des apiculteurs, organisation que beaucoup de sociétaires même ne connaissent pas assez. En outre ils ignorent les avantages qui nous sont offerts par la société.

Sa causerie sur l'hivernage des abeilles nous a vivement intéressés. En suivant ses conseils si précis et justifiés, nous n'avons plus de doute que nous arriverons à obtenir des colonies fortes et prêtes pour la future récolte.

L'exposé de M. Etique, « Soins à donner aux ruches qui ont essaïmé, ainsi qu'aux essaims », ne nous a pas moins intéressés. Manière de se procurer des reines, ainsi que de les introduire, ne sont, à entendre ces Messieurs, que des jeux. Mais hélas ! pour nous autres apiculteurs cela change ; manque de temps, de pratique, souci de faire des bêtises ; et les piqûres ? Combien d'entre-nous pourront suivre ces bons conseils ?

Nous ne pouvons que remercier ces Messieurs, en souhaitant qu'ils n'oublient pas de revenir chez nous où ils seront toujours les bienvenus.

*Un assistant.*

---

### NOUVELLES DES RUCHERS

---

*M. J. Glardon, Provence, le 25 juin 1920.* — L'an dernier, une de mes ruches dont les abeilles se trainaient par centaines sur le sol sans pouvoir reprendre leur vol et mouraient sur place, ne put se développer pour la récolte. J'ai envoyé quelques abeilles et bourdons au Liebefeld, ci-joint la réponse :

« Vos abeilles montrent les symptômes de la « paralysie ». Les causes de cette maladie ne sont pas encore tout à fait claires, cependant, on croit

que les abeilles attrapent le mal en visitant des plantes dont le suc est pernicieux pour elles. Nous ne saurions dire quelle est la plante qui est la cause dans votre contrée. Nous recommandons comme remède : tenir bien chaud les ruches malades et nourrir avec du miel dilué.

Pour le directeur : *Dr O. Morgenthaler.* »

La reine était bonne pondeuse, le mal finit par s'atténuer et cessa ; en juillet, cette ruche donna un petit essaim dont la reine se perdit ; désirant conserver cet essaim j'écrivis à un établissement qui fait beaucoup de réclame de m'envoyer un essaim d'un kilo, mais on ne daigna pas me gratifier d'une réponse, je démontai l'essaim. La ruche fut mise en hivernage dans d'assez bonnes conditions, cette année-ci, elle se développa bien : pas trace de maladie. Après avoir rempli plus de la moitié d'une hausse elle essaima deux fois ; je ne pesai pas le premier essaim qui était assez fort, surpris du volume du second, je le pesai, il y avait 2 kg. 650 d'abeilles. Aujourd'hui la ruche a du beau couvain et se repeuple.

A Konolfingen-Stalden, Häutlingen, Oberdiessbach, Heimberg, et autres lieux sévit une maladie des abeilles à laquelle succombent des centaines de colonies. Le Laboratoire fédéral de recherches du Liebefeld, qui a reçu des abeilles à examiner, a constaté la soi-disant « Maladie de la forêt ».

La singularité de cette maladie consiste en ce que dans un même rucher, il y a des colonies très fortement malades, d'autres complètement indemnes, et d'autres seulement légèrement atteintes. Les plus malades sont les butineuses actives, des milliers de ces travailleuses tombent chaque jour. Elles reviennent de la forêt à la ruche, tombent sur la planchette de vol, font des efforts pour se relever et meurent dans des convulsions.

L'apiculteur reste impuissant devant l'agonie de ses chères bestioles. Ainsi fondent les populations ; seules la reine et quelques abeilles demeurent jusqu'à ce qu'elles disparaissent à leur tour. On peut se faire idée de la perte qu'éprouve un apiculteur si l'on sait qu'une ruche de dix cadres, habitée, a une valeur de 150 francs. Cette épidémie ne doit pas être causée seulement par le miel de la forêt, mais doit aussi être favorisée par le mauvais temps. Il y a aussi des plantes qui donnent du nectar nuisible aux butineuses.

Malheureusement il n'existe jusqu'à présent aucun remède à la maladie. On a essayé de donner aux colonies malades une infusion d'herbes, du sel, ou de l'eau miellée.

Le laboratoire du Liebefeld attend de nouvelles communications et observations concernant cette maladie.

Tiré de la *Zürcher Zeitung.*

*L. F.*

LA PUBLICITÉ DU  
**Bulletin de la Société  
Romande d'Apiculture  
porte et rapporte beaucoup**

**Jardin d'Apiculture**

**Mario PASTA, Mendrisio (Tessin)**

**Reines italiennes sélectionnées**

toujours disponibles

**de Mars à Octobre**

1<sup>er</sup> choix de l'année 1920. — Prix avantageux.

Expédition rapide et soignée. 23108

**A vendre**

au prix de revient, 150 colonies sur 6 à 8 cadres Dadant-Blatt, Dadant-Type et Bürki-Jeker, prêtes pour l'hivernage, toutes avec jeunes reines 1920. Fr. 60.— à 80.— Livraison courant septembre. S'inscrire à l'avance à l'Etablissement apicole de **La Croix à Orbe.** 23107

Je suis toujours acheteur de

**miel naturel**

paiement comptant. Offres avec prix à :

J. Schaller - Fellmann, Bâle,  
Spiegelgasse 14. JII. 23109 X

**Miel des Ormonts**

25 kg. à fr. 7.50 le kg.

S'adresser à 23110

**Louis Roussy, Aigle**